

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968 ?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

dimanche 29 octobre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Report du *Motu Proprio* au printemps 2007 ?

Avec l'annonce d'une démission de Castrillon Hoyos, le plan de destruction du Sacerdoce catholique par l'abbé Ratzinger semble être en cours de révision au bénéfice d'un nouveau plan de rechange

Les informations se succèdent et vont dans le sens d'un changement de tactique de l'abbé Ratzinger et d'un délai sur son calendrier. Un site internet (Association Pro Liturgia) a publié aujourd'hui le texte ci-dessous :

LE MOTU PROPRIO SELON GUIDO HORST <http://perso.orange.fr/proliturgia/Informations.htm>

La nouvelle de la promulgation "imminente" d'un document du pape devant faciliter la célébration de la sainte messe selon l' "ancien" missel, à savoir le missel romain promulgué par le pape S. Pie V à la suite du Concile de Trente, occupe depuis quelques semaines déjà tous les esprits, qu'ils soient amis ou ennemis du rite dit "tridentin". Ce missel avait été abandonné de fait par la promulgation en 1969 du "nouveau missel" du pape Paul VI. On apprend à présent, de source vaticane, qu'un tel document serait effectivement en préparation. Mais il pourrait bien se passer plusieurs mois avant que Benoît XVI ne le fasse paraître et appliquer. Il serait question du printemps prochain.

La promulgation de l'indult serait retardée essentiellement pour deux raisons. La première tient au fait que plusieurs dicastères romain sont impliqués dans un tel travail et doivent se concerter. La seconde est que le mouvement traditionaliste est lui-même source de problèmes du fait qu'il compte dans ses rangs des groupes très variés dont certains sont farouchement opposés au concile Vatican II, ce qui est une position inconcevable pour Benoît XVI. Admettre le retour de l'ancienne liturgie sous des conditions bien définies: soit. Mais profiter du retour de cette ancienne liturgie pour contester Vatican II: voilà qui relève d'une idéologie qui n'a pas sa place dans l'Eglise.

Nous restons attentifs et nous continuons le combat de la Foi contre la Rome des antichrists.

Abbé Michel Marchiset

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>